

Procès-verbal de la séance, à effectif réduit, du
Conseil d'administration tenue le 22 décembre 1944

La séance est ouverte à 18 h. dans le Cabinet de
l'Administrateur de l'Ecole. Y prennent part: MM.
Jean Dany, administrateur de l'Ecole, Jean Porcher,
secrétaire général, M^{lle} Frémont, secrétaire-adjointe, Marcel
Belloy, trésorier, et Lion Beaulieux, président.

Le procès-verbal de la précédente séance, du 1^{er} mars
1944, est lu et adopté.

Le Président fait connaître que le recrutement de
membres nouveaux s'est poursuivi en 1944 d'une façon
hautement satisfaisante, plus de cent adhésions nouvelles
ayant été enregistrées, ce qui porte à 418 l'effectif total
des membres de l'Association en fin décembre 1944.

Les bourses attribuées par le Conseil dans sa séance
du 1^{er} mars ont été payées à tous les bénéficiaires - le
Président fait connaître qu'en raison des caractères urgents
des besoins qui lui étaient signalés, il a cru devoir, en
anticipation sur les sommes que le Conseil décidera de
distribuer dans sa séance d'aujourd'hui, payer, 1^o à
M^{me} Plemiatnikov, une somme complémentaire de 2000 frs,
s'ajoutant à celle de 4000 qui lui a été attribuée en
mars; 2^o à M^{me} Stefanovitch, une somme de 3000 fr. Le
Président demande au Conseil de vouloir bien approuver
ces dépenses qui pour la bonne règle figureront dans
la liste des sommes dont le Conseil décidera aujourd'hui
même la distribution. Cette proposition est adoptée.

Le prix annuel de l'Association, prix d'une valeur
de 6000 frs, payé en espèces, et dont le montant a été
généreusement offert cette année par Monsieur Belloy, a
été attribué pour la première fois à la fin de l'année
scolaire 1943-44. Le bénéficiaire en a été M. André

Haudricourt, élève diplômé des cours de siamois.

Le nombre des prisonniers soutenus par l'Association, qui était réduit à deux par suite de la libération de M. Roux est de nouveau porté à trois, la présence en Allemagne, dans un camp de prisonniers d'un nouvel élève, M. Fouchère, nous ayant été signalée. D'autre part il y a lieu d'ajouter à ces trois prisonniers de guerre, un déporté: M. Boris Unbegaun, ancien élève de l'École, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg. Enfin, le Bureau a estimé qu'il convenait de s'intéresser également au sort de M. André de Saint-Rat, ancien élève diplômé des cours de russe, engagé volontaire dans la division Leclerc, qui a été grièvement blessé à la prise du camp d'aviation de Bourget. L'effectif de nos prisonniers ou assimilés est donc ainsi porté à cinq: MM. Claude Cahen, Touze, Fouchère, Unbegaun, et de Saint-Rat.

Le Président fait connaître que, sur l'heureuse initiative de M. Jean Deny, administrateur de l'École, une cantine destinée aux élèves, au personnel des "Chantiers" qui ont été ouverts à l'École, au personnel de la Bibliothèque, etc., a commencé à fonctionner avec un plein succès à l'École depuis la rentrée. En vue de faciliter aux élèves l'accès de cette cantine en abaissant légèrement le prix des repas qui y sont servis, le Président propose d'allouer à l'adite cantine une subvention mensuelle de 2000 fr. Cette proposition est adoptée.

La situation financière peut être resumée, à la fin de 1944, par les chiffres suivants:

En caisse à la Banque Vernes ... 61688 fr.

Au crédit de notre compte de chèques postaux 127811 fr.

Total: 189.499 fr.

Toutefois, avant de procéder à l'examen de libéralités qui pourraient être à nouveau consenties sur l'exercice 1944, il convient de ne pas perdre de vue:

1°/ qu'il y a lieu de considérer comme "réservées" aux termes de nos statuts, des sommes s'élevant à près de 60.000 fr.

2°/ que nous devons prévoir pour l'exercice 1945 des dépenses importantes en vue desquelles la prudence recommande de réserver également une somme suffisante.

Tout d'abord en effet, la correspondance considérable, qu'avec un dévouement sans bornes, et dont nous ne saurions lui dire assez notre profonde gratitude, notre Président d'honneur, M. Paul Boyer, entretient avec de nombreux mécènes, nécessite le concours assidu d'une ou même de deux dactylographes, concours devant entraîner une dépense qui peut s'élever pour l'année à environ 20.000 fr.

D'autre part il faut prévoir pour la cuisine, qui doit fonctionner pendant huit mois, une subvention qui, à raison de 2000 fr. par mois, exigera pour l'année une somme de 16.000 fr.

Il faut également prévoir l'achat d'un meuble classer, de cartons et dossiers, etc, pour environ 5000 fr.

Enfin l'impression du Bulletin suppose une dépense qui de façon tout approximative peut être évaluée à un minimum de 10.000 fr.

C'est donc au total une somme d'une cinquantaine de mille francs que, vu l'impossibilité où nous sommes d'établir quant à présent, un budget annuel, nous devons laisser en réserve en vue de payer éventuellement les dépenses qui viennent d'être mentionnées.

Dans ces conditions, et d'accord avec notre Trésorier,

M. Belloy, le Président propose de limiter à une cinquantaine de mille francs les sommes qu'il y a lieu de distribuer à l'issue de la présente année ~~1944~~ 1944. Cette façon de voir est approuvée par le Conseil, qui, après avoir entendu les propositions faites par l'Administrateur de l'École décide d'attribuer les allocations suivantes dont le total s'élève à 54.000 frs.

1°) Bourses

M. Ferrand, élève de russe ... 6000 fr.
 Pilon, " d'finnois ... 3000 fr.
 M^{lle} Henry, " d'turc ... 1000 fr.
 M. Salinger, " d'arabe ... 3000 fr.

2°) Secours

M^{me} Chenot-Thuillier, ancien élève ... 4000 fr.
 (86 chemin de Tlemly, Algérie)
 M^{me} Wou, " " ... 4000 fr.
 M^{me} Plemiannikov, " " ... 2000 fr.
 M^{me} Stefanovitch, " " ... 3000 fr.

3°) Prêt d'honneur

M^{lle} Sokolov, chargée d'enseignement 6000 fr.

4°) Prix de l'École

M. Haudricourt, élève d' siamois ... 6000 fr.

5°) Subvention cantine, versée à

M. Lefebvre, gérant de cantine ... 3000 fr.

6°) Subvention au Dictionnaire

& Mgr Feghali, professeur ... 10.000 fr.

7°) Aide aux prisonniers

M. M. Cahen

& Saint Rat

Unbegaun

Fouchère

500 fr.

500 fr.

500 fr.

500 fr.

Total:

54.000 fr.

M^{le} Frémont déclare se faire l'écho de nombreuses conversations au cours desquelles aurait été exprimé le désir de voir l'Association reprendre de la que possible son activité externe. Le Président répond que de maintenant, il se préoccupe de réunir une Assemblée générale qui aura sans doute lieu au cours même du premier trimestre de 1945.

M^{le} Frémont signale d'autre part que le Musée Guimet prépare une manifestation d'hommage à la mémoire de Joseph Hackin. Le Président déclare que notre Association se fera un pieux devoir d'y associer à cet hommage, sans préjudice de ce qu'elle fera de son côté pour honorer la mémoire de son très regretté président.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 h. 15.

Le Secrétaire Général,

J. J. J.

Le Président,

A. J. J.